

PROCOLE SANITAIRE DACCUEIL à compter du 11 juin 2020 dans le cadre de la reprise des activités du Saint-Astier Triathlon version mise à jour le 10 juin 2020

Le présent protocole sanitaire vient préciser les modalités de reprise des entraînements à la suite du confinement, dans le respect de la doctrine sanitaire éditée par le législateur et en tenant compte des préconisations fédérales. Il découle du protocole sanitaire des Ministères de la santé et des Sports qui vise à présenter les prescriptions à mettre en œuvre pour cette reprise, et en particulier le GUIDE DE RECOMMANDATIONS DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, SITES ET ESPACES DE PRATIQUES SPORTIVES Post-confinement lié à l'épidémie de Covid 19, édité le 26 mai 2020, consultable sur :

<http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/sportsguideequipementssportifs.pdf>

En tant que licenciés de Saint-Astier Triathlon, ou parent de mineur licencié, vous êtes **partenaires et acteurs** à part entière dans la mise en place de ce dispositif, et nous vous proposons une attestation de prise en compte de ce protocole pour les prochaines semaines. Concernant les mineurs, elle devra être retournée par mail signée, au 1er jour de reprise de l'entraînement de votre enfant, sans quoi votre enfant ne pourra être accepté.

Ce protocole a pour objectif notamment de préserver la santé de nos éducateurs salariés et bénévoles, qui s'engagent donc également à appliquer et faire appliquer ce protocole.

Préalable

Les parents jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent, notamment, à ne pas amener leur enfant à l'entraînement en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid 19 chez l'enfant ou sa famille. Ils doivent obligatoirement prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'entraînement. En cas de symptôme ou de fièvre (supérieure à 37.8°), l'enfant ne devra pas se rendre. Le parent-accompagnateur, les entraîneurs, dirigeants et les adultes licenciés devront procéder de la même manière avant de se rendre à l'entraînement, la réussite collective reposant sur la responsabilisation individuelle de chacune et chacun d'entre nous.

Recommandations sanitaires de reprise d'activité (lire page 30 à 33 du guide national)

La reprise d'activité physique doit être progressive en durée et intensité afin de réadapter le corps à l'effort (cœur, muscles, tendons) sans oublier l'hydratation habituelle lors de l'effort.

En cas de contraction du COVID 19, il est fortement recommandé d'effectuer une visite médicale, cf page 31 du guide.

Le maintien de la distanciation physique

La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, ainsi qu'une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes. **Elle doit être respectée au maximum afin**

de limiter les possibilités de contamination.

Respect des gestes barrière

Les gestes barrière doivent être appliqués en permanence autant que faire se peut, partout et par tout le monde (enfants comme adultes). Ce sont les mesures de prévention individuelle les plus efficaces actuellement contre la propagation du virus. (cf diagramme page 34 du Guide national)



Le lavage de toutes les parties des mains est essentiel, à l'eau et au savon, pendant 30 secondes, avec un séchage soigneux à l'aide d'une serviette en papier ou à l'air libre. Le lavage doit être réalisé avant l'arrivée de l'enfant au point de rendez-vous de l'entraînement. Du gel sera à disposition pour les situations qui le nécessitent (après s'être mouché, avoir éternué ou toussé), autant que de besoin et sous le contrôle d'un adulte encadrant, chacun d'eux en étant muni par le club.

Port du masque

Le port de masque par les adultes . parents et encadrants - est obligatoire lors de l'accueil des enfants à leur arrivée à l'entraînements et au moment du départ. Lors de la pratique sportive, le port du masque n'est pas conseillé d'où l'importance de respecter les gestes barrières. Nous demandons aux familles **de prévoir au moins un masque placé dans un sac congélation zippé, marqué « propre », fermé, marqué au nom de l'enfant. Un autre sac congélation marqué « sale »** évitera les erreurs de manipulation par l'utilisateur, et de placer le masque usager.

Matériel

Chaque enfant doit posséder son propre matériel afin d'éviter les échanges donc les sources possibles de contamination, aucun prêt ne sera effectué par Saint-Astier Triathlon. Une attention particulière est à porter sur la **gourde qui doit être marquée au nom de l'enfant et dont l'utilisation est strictement personnelle. Les échanges seront interdits.** Les entraîneurs et éducateurs encourageront le nettoyage du vélo et de la tenue à l'issue de chaque entraînement.

Le marquage de la gourde / bouteille d'eau est également demandé à chaque adulte licencié, en particulier pour la période estivale et de sécheresse connue actuellement.

Protocole d'inscription pour la reprise

Un formulaire d'inscription est envoyé aux adhérents afin de s'inscrire, de signer l'attestation de confiance, de prendre connaissance du plan de circulation imposé et du protocole de reprise. Sans inscription l'adhérent ne pourra avoir accès à l'entraînement.

- ▶ Adulte : groupe de 9 adhérent + 1 encadrant
- ▶ Ecole de triathlon : groupe de 4 à 8 adhérents + 1 encadrant

Arrivée à l'entraînement : Stade du Roc (stade ou piste)

1. Créneau de l'Ecole de triathlon

Chaque enfant ne pourra être accompagné que d'un seul parent. Une fois l'entraînement débuté, il est recommandé aux parents de ne pas rester sur place en statique.

Une fois l'appel des enfants effectués, l'entraîneur principal constituera des groupes de 4 à 8 enfants par éducateur ; les groupes ne se croiseront pas pendant l'entraînement.

Il est particulièrement insisté sur la ponctualité d'arrivée sur site.

La distanciation physique d'un mètre est requise.

Le parcours de transfert à vélo vers un lieu d'entraînement devra se faire avec :

- La distance de 10 m en dynamique, ou 1 m entre chaque vélo aux arrêts (STOP, feux tricolores, cédez le passage)
- Une chasuble fluorescente fournie par le licencié tant que possible ;
- Une vigilance accrue et un respect total du code de la route, en ayant conscience que la période de confinement n'a au mieux pas amélioré les incivilités, au pire exacerbé les tensions entre usagers de la route et accentué le nombre d'accidents ; courtoisie, bienveillance et respects mutuels sont plus que jamais de mise. Rappelez-vous que le cycliste n'a que son casque pour se protéger.

2. Créneau de course à pied adulte

Le entraîneur avec le soutien d'un élu du bureau vérifie que les personnes présentes sont bien inscrites.

Il est particulièrement insisté sur la ponctualité d'arrivée sur site.

La distanciation physique d'un mètre est requise.

Des sas sont mis en place pour chaque groupe avec son encadrant. Les groupes ne se croiseront pas pendant l'entraînement, chacun évoluant dans des zones différentes entre la piste, les deux terrains en herbe et les espaces annexes.

Chaque adhérent est tenu de venir en tenue et de disposer de sa propre bouteille d'eau.

Départ de l'entraînement

Le guide national recommande de limiter les regroupements (à 1 M de distance) à 2 personnes et de limiter les discussions, dans cette période de transition (page 28).

Conclusion et perspectives

Aussi, le Comité Directeur de Saint-Astier Triathlon, recommande à ses licenciés de limiter les rassemblements jusqu'à nouvel ordre, tel que résumé dans la figure suivante (page 5 du Guide national).

Les bons réflexes à adopter

Respecter les **règles
de distanciation**



Éviter tout **contact
corporel**



Respecter les **règles
barrières**



Se changer et se doucher
à domicile



Renoncer (pour l'heure) aux
compétitions

Commencer par des
**activités
extérieures**



Renoncer **aux
manifestations**
comme les fêtes et
les assemblées générales



Limiter à **10 personnes
maximum** les rassemblements

Nous avons bien conscience que les **valeurs de fraternité et convivialité portées par le Saint-Astier Triathlon** comme de nombreuses autres associations, sportives ou non, sont mises à mal par ces restrictions. Cependant, nous sommes convaincus que c'est par le respect des règles préconisées ou imposées par le législateur et la Fédération Française de Triathlon et ses organes Ligues, Comités et Clubs, qu'ensemble, nous réduisons les risques de redémarrage de l'épidémie, et donc d'un reconfinement, pour limiter le nombre de victimes ainsi que la fragilisation de l'économie. Cette situation est transitoire et aussitôt que possible, le club réorganisera les instants conviviaux que ses licenciés contribuent à rendre aussi chaleureux.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre participation à ce retour progressif à ce qui fait l'existence de notre association, le partage de notre pratique sportive le triathlon et ses disciplines enchaînées.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé, durant le confinement, à la continuité de l'activité du club, aux réunions de commissions sportives et de comité directeur, et en particulier à la rédaction de ce protocole.

Le Comité Directeur de Saint-Astier Triathlon

Saint-Astier Triathlon
Siège social : Service des sports
Mairie de St Astier 24110 St Astier
Tél : 05 53 02 42 80
Affiliation FFTRI n° 13029
Label : Club Formateur
Agrément Jeunesse et Sports n° 277
Association n° W243001211 déclarée le 20/01/1988
N° siret : 448 875 278 00013

ANNEXES :

Plans de circulation adulte / école de triathlon

PLAN DU LIEU D'ACCUEIL POUR LA REPRISE D'ACTIVITÉS

Créneau adultes

STADE du ROC À SAINT-ASTIER



Flèches bleues : parking

Flèche rouge : entrée du public (licenciés)

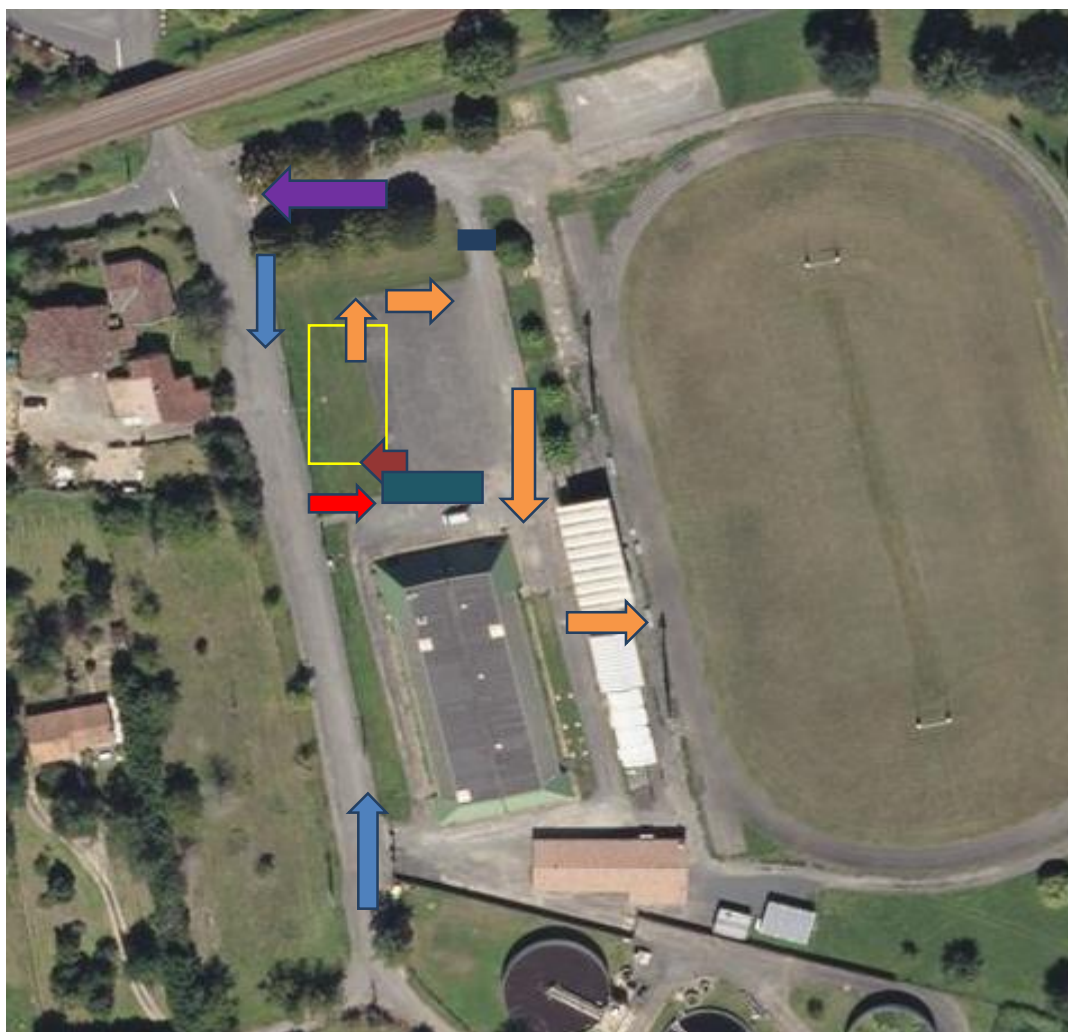
Rectangle Jaune : zone d'accueil

Flèche marron : entrée zone accueil

Flèches vertes : sortie zone accueil et départ vers lieux d'activités avec encadrant et maxi 9 licenciés.

Flèche mauve : sortie public (licenciés)

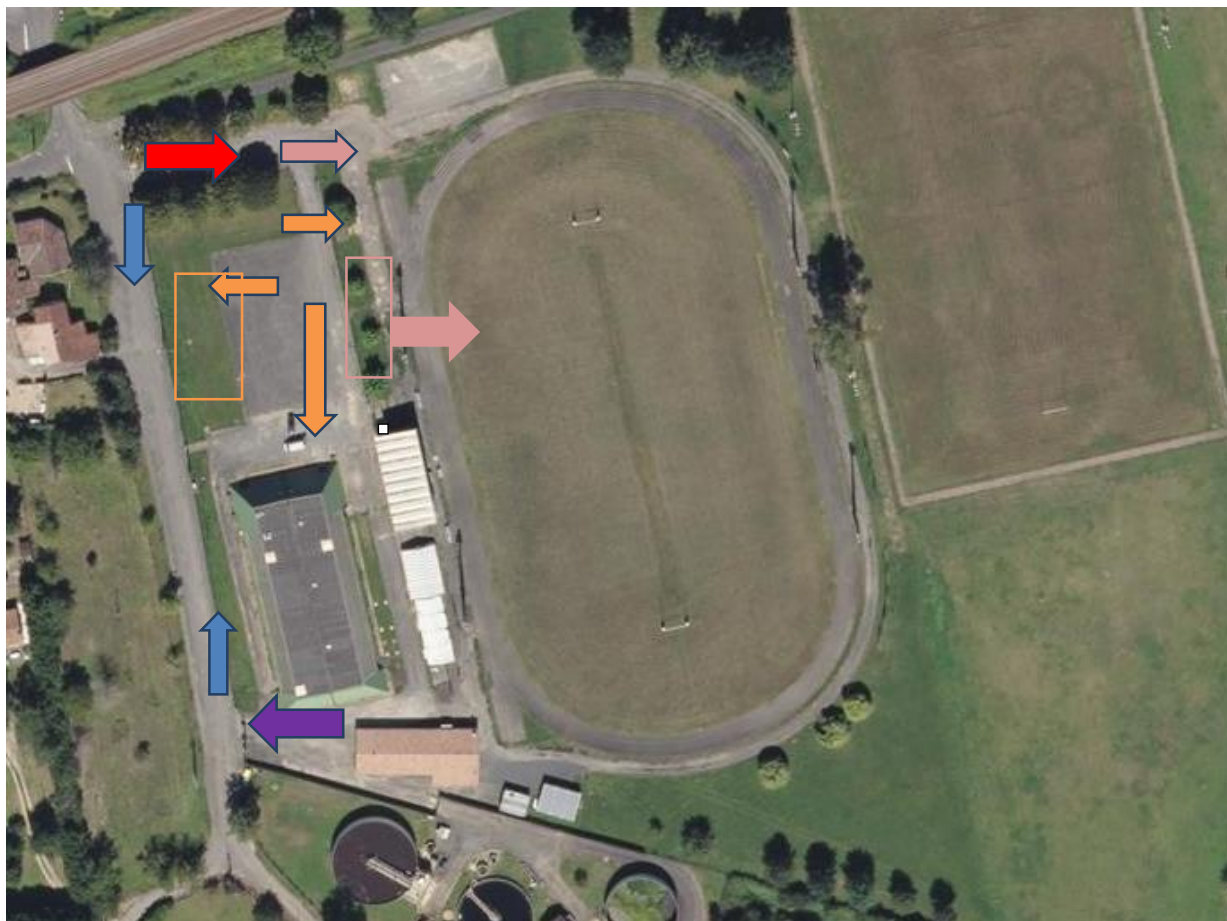
Rectangles bleus foncés : passages fermés



ZONE ACCUEIL : délimitée avec piquets et rubalise avec distances préconisées en 18 sas esseulés.

Suivant le nombre d'adhérents et d'encadrants, la possibilité de avoir à disposition 2 stades, 1 piste d'athlétisme, la voie verte et à environ 1.2km le bois de Gimel pour différencier les groupes et respecter la distanciation physique préconisée.

PLAN DU LIEU D'ACCUEIL POUR LA REPRISSE D'ACTIVITÉS
Ecole de triathlon
STADE du ROC À SAINT-ASTIER



Parking pour les licenciés.

Entrée au complexe du Roc

Sortie du complexe du Roc

Direction et sas pour premier groupe puis accession aux stades ou piste

Direction et sas pour deuxième groupe puis accession aux stades ou piste

Zones d'accueil délimitées avec piquets et rubalise avec la distanciation physique préconisée.

Deux stades, une piste d'athlétisme et la voie verte permettront aux encadrants de séparer les groupes.